

Centre du Mali: Le Mouvement Kaoural-Kamone sur les fonts baptismaux au profit de la paix

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 16 MAI 2023

1346

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Vulgarisation du projet de Constitution

La presse malienne s'approprie le contenu



CAN - Algérie U17 : Fin de la compétition pour les aiglonnets



Élections en Turquie : Recep Tayyip Erdogan et Kemal Kiliçdaroglu s'affronteront au second tour



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Mai
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

53

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

703 969 Vaccinations incomplètes

3 664 289 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 147

Guéris

32 325

Décès

743

dont 03 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.15



P.19



/ Une /



Vulgarisation du projet de Constitution : La presse malienne s'approprie le contenu

P.5

/ Brèves /



Mali : Bamako ouvre une enquête contre la mission de l'ONU
 Journée nationale des communes : Remise du mémorandum de l'association des municipalités au chef de l'état
 Transition au Mali : La coordination des associations pour la paix et le développement au Mali (CAFEDM) exprime son accompagnement
 Accord de prêt : La BID accorde près de 299 Milliards FCFA au Mali

P.10

P.10

P.11

P.11

/ Actualité /



Esclavage par ascendance : Deux experts de l'ONU fustigent la persistance de la pratique
 Délestage sauvage au Mali : Ce que EDM-SA n'a pas dit...

P.14

P.15

/ Politique /



Centre du Mali : Le Mouvement Kaoural-Kamone sur les fonts baptismaux au profit de la paix
 Médias et processus électoraux : Les journalistes outillés sur la bonne conduite en période électorale
 URD : L'union ne tient plus qu'à un fil

P.17

P.18

P.19

/ Culture & société /



SECTEUR INFORMEL : À la rencontre des femmes qui pratiquent les métiers dits « métiers d'hommes »
 Festival des boissons 2ème édition : Promouvoir les boissons made in Mali21

P.20

P.21

/ International /



Élections en Turquie : Recep Tayyip Erdogan et Kemal Kiliçdaroglu s'affronteront au second tour
 Sénégal : Des heurts signalés en Casamance avant le procès de l'opposant Ousmane Sonko

P.22

P.24

/ Sport /



CAN - Algérie U17 : Fin de la compétition pour les aiglonnets

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO

 **FONDATION
FORUM DE BAMAKO**
23EME EDITION

WELCOME

AW BISSIMILA

BIENVENUE

**DEVELOPPEMENT LOCAL
COMME FACTEUR DE PAIX ET DE SECURITE**

RDV les 18, 19, 20 Mai 2023, A L'HÔTEL AZALAI BAMAKO



ACI 2000 Hamdallaye, Rue 384, BP E1752
Site web : www.forumbamako.com / E-mail : infosffb@gmail.com
69 73 81 83 / 65 51 52 58 / 72 29 59 42 / 78 52 36 32.



Vulgarisation du projet de Constitution

La presse malienne s'approprie le contenu

En préparation des élections référendaires prévues dans notre pays le 18 juin 2023, le gouvernement de transition a lancé une vaste campagne de communication pour la vulgarisation du projet de Constitution. Afin de mieux comprendre la loi fondamentale, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a présidé la session d'appropriation du projet de Constitution le lundi 15 mai 2023 au Centre international de conférences de Bamako. Le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, le Colonel

Abdoulaye Maïga, le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Harouna M Toureh, ainsi qu'une brochette de journalistes, de représentants d'associations et d'organisations de médias au Mali étaient présents. Le ministre de la Refondation de l'État, chargé des relations avec les institutions, Ibrahim Ikassa Maïga, a rappelé que le comité de pilotage pour la vulgarisation du projet de Constitution a été créé par le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, suite à l'instruction

donnée au gouvernement par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Gouta, lors du conseil des ministres du 15 mars 2023. Depuis le 29 mars 2023, le comité de pilotage s'est mis à la tâche pour produire un document d'orientation, concevoir les supports de communication et préparer la phase de mobilisation citoyenne pour une meilleure connaissance et appropriation du contenu du projet de Constitution. Plusieurs sessions de présentation et d'immersion à l'intention des ministres et de leurs collaborateurs ont permis



de dégager une meilleure approche de la stratégie de vulgarisation du projet de Constitution et d'initier des supports tels que des notes de présentation, des microprogrammes, des affiches, etc.

Les activités d'appropriation, dont le lancement est couplé avec la première session à l'intention des acteurs de la presse, se dérouleront du 15 au 30 mai 2023 sur l'ensemble du territoire et dans les pays où les Maliens sont fortement concentrés à l'étranger. Le programme prévoit dès cette semaine 3 sessions à l'intention des forces de la nation à Bamako, des séances de vulgarisation dans les casernes et les garnisons, dans les écoles et les universités à travers des leçons modèles et des conférences, puis des missions d'appropriation dans les régions ainsi que dans les pays où les Maliens sont fortement concentrés à l'étranger en présidentiel ou en visioconférence. Toutes ces sessions sont animées par les ministres membres du gouvernement appuyés par leurs collaborateurs, les ambassadeurs et les experts de la cellule de coordination.

La mise en œuvre de cette campagne de vulgarisation gouvernementale répond à une exigence de mérite et de recevabilité à l'égard des forces vives de la nation qui ont accepté de prendre part aux Assises Nationales de la Refondation, tous ayant exprimé leur liberté sur les paramètres de la crise profonde qui a fortement ébranlé notre nation.

À l'issue de débats constructifs, les forces de

la nation ont formulé 517 recommandations. Celles-ci ont été traduites en 4 stratégies de refondation de l'État, assorties d'une vision battue sur 5 axes stratégiques déclinés en un plan d'action de refondation de l'État avec 25 actions portant sur les questions politiques et institutionnelles, a précisé le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Il s'est réjoui de l'organisation d'une session à l'intention des femmes et des hommes des médias, dont la collaboration et l'appui sont précieux à l'action gouvernementale. Il a salué les différentes composantes de la presse nationale et des acteurs des médias sociaux. "Votre mobilisation d'aujourd'hui est le témoignage de l'intérêt que vous accordez au processus de refondation

du Mali", a-t-il déclaré, avant de rendre un vibrant hommage aux forces armées et de sécurité du Mali, dont certains voudraient entacher la crédibilité et la montée en puissance à travers la question des droits de l'homme.

Le Dr Choguel a annoncé que le gouvernement entend mener des activités d'information à compter de ce jour jusqu'au 30 mai 2023 sur le contenu du projet de Constitution à l'intention des forces sociales et politiques. Ces différentes rencontres se veulent le creuset d'échanges avec l'ensemble des forces vives de la nation pour une meilleure compréhension du contenu de la Constitution. La finalité recherchée est de permettre à tous les Maliens d'appréhender le contenu et l'esprit de la Constitution. Il a souhaité que ces activités puissent être l'occasion de débats ouverts, productifs et riches, de contribution en vue de mieux apprendre, comprendre ou appréhender selon le cas les principales dispositions du projet de Constitution, notamment les nombreuses innovations refondatrices qu'il comporte.

Pour conclure, le Premier ministre, Dr Choguel, a remercié les journalistes, les représentants des associations et organisations des médias au Mali pour leur professionnalisme. Il a appelé les Maliens à voter "oui" pour le projet de Constitution le 18 juin 2023. C'est avec ces mots qu'il a lancé les activités de vulgarisation du projet de Constitution.

■ Ibrahim Sanogo



■ Ras Dial Ras Dial



RAS BATH EST UN PHÉNOMÈNE EN ÉVEIL DE CONSCIENCE.
LA PRISON LUI RENFORCE PLUS D'AVANTAGE SPIRITUELLEMENT. RAS DIAL

■ Boubacar Païtao



#SANSTABOU Alpha a privatisé l'EDM, ATT l'a récupéré, nous n'allons permettre à personne de la revendre.

■ Ben Ibrahim



Ikassa Maiga entrain d'appliquer ce que l'URD a fait comme travail à selingue avec notre regretté mentor Soumaila Cissé

■ Batimat Light Group



Appareils à ne surtout jamais brancher sur une multiprise
Les multiprises sont très pratiques. Mais savez-vous qu'elles peuvent, dans certains cas, représenter un grand danger?
Les multiprises sont très pratiques pour économiser de l'espace et augmenter la capacité de branchement des appareils électroniques. Elles permettent de connecter plusieurs appareils à une seule prise de courant, ce qui peut être très utile dans les endroits où les prises sont limitées.
Mais il existe certains risques associés à leur utilisation. C'est pourquoi, dans cet article, nous vous disons quels sont les objets qui doivent être branchés sur une prise unique.
Les dangers des multiprises sont en fait très grands. En premier lieu, il existe un risque de surcharge électrique et donc de court-circuit, ce qui peut entraîner des dommages matériels et même des incendies.
La première chose à faire est de ne surtout pas brancher une multiprise sur une autre multiprise. Vous amplifiez les risques vus ci-dessus.
Ensuite, il ne faut pas brancher des appareils électriques trop gourmands. Par exemple, votre frigo. Il faut généralement avoir une prise individuelle pour tout le gros électroménager (congélateur, lave-vaisselle, four...)
Les machines à café et micro-ondes, pourtant souvent branchés sur des multiprises, doivent également avoir leur propre prise unique. Car ils consomment beaucoup également. C'est aussi le cas du grille-pain, et évidemment du chauffage électrique / chauffage d'appoint. Vérifiez donc dès à présent vos branchements. Et si vous avez l'op-

portunité d'ajouter des prises, faites-le. Ne vous reposez pas sur l'idée que vous pouvez toujours ajouter plusieurs multiprises. Il vaut mieux prendre le moins de risques possibles.



■ Unis Nous Pouvons



Ils sont sincère dans leurs Amitiés en tout cas l'un est bien Yairai l'autre est gawa c'est pour-quoi aujourd'hui l'autre est calmé dans son quoi le gawakai prend les peaux cassé à sa place



■ Ammy Baba Cisse



« Si Assimi Goita n'est pas candidat à la présidentielle, il se livre lui et ses soutiens à la CPI »
Aboubacar Sidick Fomba

■ Moussa Mara Yelema



J'ai participé à l'ouverture de la grande mosquée Soufi de Senou, dans la banlieue sud de Bamako, sur une initiative de mon frère Bilal Diallo guide de cette communauté.

Ce projet s'inscrit dans un plan d'investissement comportant des structures de formation professionnelle et d'accompagnement des femmes.

Une initiative à accompagner et à encourager pour mieux prouver que la religion peut être également facteur de progrès socio-économique.



■ Wamaps



#Niger Vers 6h ce matin, aux environs de #Chinagodrar, plusieurs dizaines de #FAN ont été parachutés. Une opération semble être en cours pour reprendre la ville. Plus de précisions à venir. (DR Image d'illustration)



■ KIVU MISE A JOUR



LE COLLOQUE DU CAIRE DE 1974

Les participants au colloque du Caire sur "le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique" qui s'est tenu du 28 janvier au 3 février 1974. Colloque à la suite duquel les arguments des professeurs Diop et Obenga sur une Égypte ancienne purement africaine en sont sortis victorieux. Et le Pr. Jean Vercoutter (France) de conclure donc que « l'Égypte était africaine dans son écriture, dans sa culture et dans sa manière de penser » (voir actes du colloque p. 87). Et le Pr. Serge Sauneron (France) d'ajouter que « l'égyptien ne pouvait être isolé de son contexte africain et le sémitique ne rendait pas compte de sa naissance; il était donc légitime de lui trouver des parents ou des cousins en Afrique » (voir actes du colloque p. 100).

>> PARTICIPANTS

- Pr. Cheikh Anta Diop, Université de Dakar (Sénégal)
 - Pr. Théophile Obenga, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville)
 - Pr. A. Abu Bakr, Université du Caire (Égypte)
 - Pr. G. Ghallab, Université du Caire (Égypte)
 - Pr. S. Husain, Egyptian Organization of Antiquities (Égypte)
 - Pr. Gamal Mokhtar, Direction du Service des Antiquités (Égypte)
 - Pr. R. El Naduri, University of Alexandria (Égypte)
 - Pr. Abdelgadir M. Abdalla, University of Khartoum (Soudan)
 - Mme N. Blanc, Ecole Pratique des Hautes Etudes (France)
 - Pr. Jean Dévisse, Université Paris VIII (France)
 - Pr. Jean Leclant, Université Paris-Sorbonne (France)
 - Pr. Serge Sauneron, Institut français d'archéologie orientale du Caire (France)
 - Mme J. Gordon-Jaquet, Institut français d'archéologie orientale du Caire (France)
 - Pr. Jean Vercoutter, Institut de papyrologie et d'égyptologie de l'Université de Lille (France)
 - Pr. Fernand Debono, Centre de documentation sur l'Égypte ancienne (Malte)
 - Pr. Rostislav Holthoer, University of Helsinki (Finlande)
 - Pr. Werner Kaiser, German Institute of Archaeology (République Fédérale d'Allemagne)
 - Pr. Torgny Säve-Söderbergh, Université d'Uppsala (Suède)
 - Pr. Labib Habachi, University of Chicago (États-Unis)
 - Pr. Peter L. Shinnie, University of Calgary (Canada)
- ### >> OBSERVATEURS
- Pr. Fawzia Helmy Hussein, National Research Center (Égypte)
 - Pr. S. Hable Selassie, Haile Selassie I University (Éthiopie)
 - Pr. V. L. Grottanelli, Université de Rome (Italie)
 - Pr. L. Kakosy, Université de Budapest V (Hongrie)
- ### >> REPRÉSENTANTS DE L'UNESCO
- M. Glélé, Division des études des cultures.
 - Mme Melcer, Division des études des cultures.

>> JOURNALISTE

- Papa Amet Diop, journal "Le Soleil" (Sénégal). Avec un grand reportage en six parties dans les numéros 1128, 1145, 1146, 1148, 1149, 1151 des mois de janvier et février 1974.

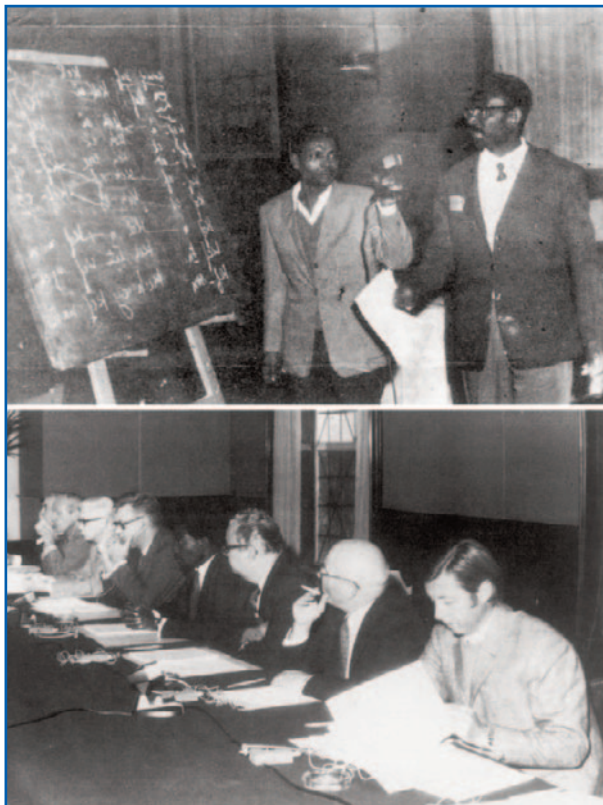
Il est curieux que les Français soient surreprésentés à ce colloque, plus nombreux même que les Égyptiens, comme si l'histoire de l'Égypte est la leur. Il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui encore ce soit en France qu'il y a le plus d'idéologues qui véhiculent des fake news sur l'histoire égyptienne.

PHOTO

Lors du colloque du Caire de 1974:

- en haut, Cheikh Anta Diop fait la démonstration de la parenté linguistique entre l'égyptien ancien et le wolof dans la conjugaison du verbe "saisir" dans les deux langues;

- en bas, on a les professeurs Werner Kaiser (Allemagne), Jean Leclant (France), R. El Naduri (Égypte), Théophile Obenga (Congo-Brazzaville), Serge Sauneron (France), Torgny Säve-Söderbergh (Suède), Peter L. Shinnie (Canada), Jean Vercoutter (France).



■ Macky Sall

Je félicite chaleureusement notre compatriote, le Pr Babacar Kanté, élu par ses pairs pour un mandat d'un an à la tête du Groupe des sages de @_AfricanUnion chargé d'aider l' #UA dans la prévention et le règlement des conflits.



■ Yvan Guichaoua



Trois remarques sur le rapport de Moura: - les événements relatés ont été minutieusement organisés et mis en oeuvre sur plusieurs jours avec de gros moyens (5 hélicos). Il est impossible pour les autorités de plaider le coup de folie d'une unité égarée... Politiquement, les colonels n'ont guère que la carte du déni intégral à jouer. D'où le communiqué surréaliste d'hier, d'où les imprécations en avalanche des thuriféraires; - il y a des témoins qui ont pris des risques insensés pour être entendu.e.s...

■ Ag Mohamed Almou



#Gao #DAESH a investi aujourd'hui le site d' #orpaillage de #Tinaykarane situé à une trentaine de kilomètres d' #Intahaka avec le grand risque que la zone du #Gourma se transforme en nouveau champs de #bataille des deux groupes #rivaux (#DAESH et #JNIM).

■ Serge Daniel



#Mali-Minusma-ONU-Enquête/(1)Le Mali rejette l'enquête sur les événements de Moura et révèle : " En aucun moment, ni la MINUSMA, ni le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme ne lui ont adressé une demande d'autorisation pour prendre des images de Moura grâce à des satellites."

"Par conséquent, le Gouvernement de la Transition décide d'ouvrir immédiatement une enquête judiciaire contre la mission d'établissement des faits et ses complices pour espionnage, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, des crimes réprimés par le code pénal (Art 33 et 35), ainsi que de complot militaire, un crime réprimé par le code de justice militaire (Art 130), sans préjuger de la qualification des autorités judiciaires"

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 / Email: ampikile@gmail.com
Site: www.malikile.com

Mali : Bamako ouvre une enquête contre la mission de l'ONU



Le gouvernement de la transition malienne a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire contre l'ONU. Bamako attaque la mission d'établissement des faits du bureau des droits de l'homme des Nations unies et ses présumés complices.

Espionnage, atteinte à la sûreté extérieure de l'État et complot militaire. Voilà ce que reproche Bamako à l'ONU. C'est dans un communiqué, en date du samedi 13 mai 2023, que le gouvernement malien annonce que l'ONU est visée par une enquête. Celle-ci concerne les événements de Moura du 27 au 31 Mars 2022. Un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme à cet effet, a été publié le vendredi 12 mai 2023.

LE MASSACRE DE MOURA AU CŒUR DU RAPPORT

Dans son rapport, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU a accusé l'armée malienne et des militaires étrangers d'avoir tué plus de 500 personnes. Les conclusions précisent que la grande majorité des personnes ont été sommairement exécutées, lors d'une opération militaire à Moura, dans la région de Mopti, située au centre du Mali. Les faits remontent à mars 2022. Conclusions que rejette formellement Bamako qui a lancé une contre-attaque.

« En aucun moment, ni la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali, ni le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme ne lui ont adressé une demande d'autorisation pour prendre des images de Moura grâce à des satellites », a indiqué le Colonel Abdoulaye Maïga, porte-parole du gouvernement malien.

« MANŒUVRE CLANDESTINE CONTRE LA SÉCURITÉ NATIONALE »

Pire, accuse l'officiel, l'ONU a fait usage de « satellites pour obtenir des images, sans autorisation et à l'insu des autorités maliennes ». Et d'accuser que « la Mission d'établissement des faits a effectué une manœuvre clandestine contre la sécurité nationale du Mali ». Ce qui, selon lui, a poussé le gouvernement à « ouvrir immédiatement une enquête judiciaire contre la Mission d'établissement des faits et ses complices ». Selon Bamako, l'ONU et ses « complices » sont attaqués « pour espionnage, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, des crimes réprimés par le code pénal, ainsi que de complot militaire, un crime réprimé par le code de justice militaire, sans préjuger de la qualification des autorités judiciaires ». A la suite de ce rapport, les ambassades des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada au Mali avaient exprimé leur profonde préoccupation.

Source : afriquemedia.tv

Journée nationale des communes : Remise du mémorandum de l'association des municipalités au chef de l'état



Le président de la transition, se le colonel Assimi Goïta, chef de l'état, a reçu ce vendredi 12 mai 2023, en début de matinée, l'association des municipalités du Mali. Cette cérémonie, qui entre dans le cadre de la 15e édition de la journée nationale des communes du Mali, avait pour objectif de remettre au chef de l'état le mémorandum de l'association des municipalités du Mali.

C'est en présence du Premier ministre, du Président du Conseil national de la Transition, des Présidents des institutions de la République ainsi que du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation que cette cérémonie de grande envergure a eu lieu.

À l'entame de ses propos, le Président de l'Association des municipalités du Mali, Yacouba TRAORE, a formulé des remerciements à l'endroit du Président de la Transition pour avoir accepté de les recevoir et d'échanger autour de leurs préoccupations majeures. Parmi lesquelles, l'amélioration du statut de l'élu local, l'octroi du statut d'utilité publique à l'Association des municipalités et la valorisation de l'élu local, qui leur tient notamment à cœur.

L'Association des municipalités du Mali a exprimé son soutien et accompagnement aux autorités maliennes de la Transition pour le parachèvement de l'ensemble des réformes politiques et institutionnelles. Après avoir reçu le Mémorandum de l'Association des municipalités du Mali, des mains de son Président, le Chef de l'État a rappelé à l'ensemble des élus locaux la crise multiforme que traverse le pays et qui affecte les populations. Une minute de silence a été observée en la mémoire des victimes civiles et militaires.

Le Président GOÏTA a également rappelé aux élus le vaste chantier de réformes politiques et institutionnelles engagé par le Mali pour plus de souveraineté nationale. L'aboutissement de ces réformes dépend de l'engagement de l'ensemble des municipalités, a précisé le Chef de l'État avant de remercier les élus locaux de tous leurs efforts pour la réussite des Assises nationales de la Refondation.

À ce titre, il les a invités à plus d'engagements dans la vulgarisation du projet de constitution et la tenue du référendum constitutionnel, prévu pour le 18 juin prochain. Le Chef de l'État a, par ses mots, remis des copies du projet de constitution au Président de l'Association des municipalités.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Transition au Mali : La coordination des associations pour la paix et le développement au Mali (CAFEDEM) exprime son accompagnement



Son excellence le colonel Assimi Goita, président de la transition, chef de l'état, a reçu en audience la coordination des associations pour la paix et le développement au mali (CAFEDEM), le 11 mai 2023, au palais de Koulouba. L'objectif de cette rencontre était de présenter la coordination aux plus hautes autorités du mali.

Au menu des échanges avec le Chef de l'État, la question de la promotion de la Paix, de la sécurité, du vivre ensemble au sein des communautés, de la cohésion sociale, du développement dans un environnement d'unité nationale et d'engagement patriotique, a précisé l'ancien ministre, Monsieur Adama SAMASSEKOU, premier Vice-président de la CAFEDEM, à sa sortie d'audience.

Face à la crise multiforme dont le Mali est confronté, les Associations communautaires, culturelles et de développement, sous la Présidence de Monsieur Ousmane Issoufi MAIGA, ancien Premier ministre, ont décidé de créer cette grande Coordination pour le retour de la Paix, de la sécurité, et de la cohésion nationale au Mali. Une coordination visant à appuyer les autorités maliennes de la Transition dans leur noble tâche, a affirmé le premier Vice-président de la CAFEDEM.

Selon ses précisions, cette crise que traverse le Mali depuis les années 2012 nécessitait la création d'une coalition civile nationale pour des actions d'appui civique et citoyen susceptibles de restaurer la paix et d'appuyer le développement dans l'unité nationale.

L'objectif de la CAPEDEM est de donner au Mali la possibilité de fédérer toutes les initiatives et aussi de travailler à mettre fin à la crise de dimension internationale, à renforcer l'adhésion des communautés aux objectifs de la Transition en termes de sécurisation des populations et de leurs biens, de retour à la réconciliation, du bien vivre ensemble, de l'entraide et de la solidarité.

Au regard des multiples défis liés au contexte national et international, Monsieur SAMASSEKOU a souligné la nécessité d'une mobilisation de l'ensemble des forces vives de la Nation autour des autorités de la Transition, en vue d'amenuiser les effets de ces problèmes sur le processus de refondation. Il souligne tous les efforts déployés par les autorités

Accord de prêt : La BID accorde près de 299 Milliards FCFA au Mali



La Société Islamique Internationale de financement du commerce (ITFC), membre du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), a accordé 500 millions de dollars, soit près de 299 milliards FCFA, sur une période de 5 ans. Cette enveloppe vise à soutenir les domaines de l'énergie, de l'agriculture, du secteur privé et de la santé.

Cet accord signé en marge de l'assemblée annuelle de la BID à Djeddah, en Arabie Saoudite, entre Hani Salem Sonbol, PDG de l'ITFC, et Alfousseni Sanou, ministre malien en charge de l'Economie et des Finances.

Ce financement devrait contribuer à la création d'opportunités de croissance économique pour le pays et assurer un approvisionnement stable et sûr en produits essentiels.

En plus du Mali, la BID a signé des accords de coopération avec la Gambie et le Djibouti. Ces accords ont été signés en marge de l'Assemblée annuelle 2023 du Groupe de la BID.

Le Mali, la Gambie et le Djibouti ont signé des accords avec l'ITFC, qui soutiendront les secteurs clés de leur économie afin de créer des opportunités de croissance économique.

La Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC), membre du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), a signé quatre accords pour un montant de plus de 1,1 milliard \$ lors de l'Assemblée annuelle 2023 du Groupe de la « L'ITFC est heureuse de travailler avec nos partenaires du secteur privé de la République du Mali, de Djibouti et de la Gambie pour soutenir le développement économique de ces pays. [...] Ces accords démontrent également l'engagement continu de l'ITFC à soutenir nos pays membres et à contribuer aux objectifs de développement durable des Nations Unies », a déclaré M. Hani Salem Sonbol, PDG d'ITFC.

BID. C'est ce qu'indique un communiqué de l'institution bancaire, publié le mercredi 10 mai 2023.

M Yattara / L'Alternance

dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

La CAPEDEM s'est réjouie de sa convergence de vue avec les plus hautes autorités du pays. Elle s'est dite très honorée d'être reçue par le Président de la Transition

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, entouré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé le « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques. Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privées. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais
Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Aérobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Avant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'inscription :
300 000 FCFA

Séjour Exceptionnel à Dakar pour les formalités de visas en Juillet 2023

MADE IN BRITAIN



City Sightseeing
Dubai

Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.



WE SHOW YOU DUBAI!
DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

- 24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Odeira Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48



On-board



Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

WARABIZ TOUR

Emirates
Holidays

BAMAKO - DUBAI VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAI :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023

Tarifs : 1 800 000 FCFA
Frais d'inscription : 300 000 FCFA



Emirates Holidays - BAMAKO - DUBAI

ANGLETERRE 2023

REJOIGNEZ-NOUS À
BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS
D'ATTRACTIONS
DE LONDRES



An Amazing Experience With us

13 ans
D'Expériences

WARABIZ
N'attendez plus que ce moment-là
Avec le plaisir!

SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Dernière
l'Agence Kalo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr



WARABIZ
N'attendez plus que ce moment-là
Avec le plaisir!

SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Dernière
l'Agence Kalo Jiginew
CONTACTS : +223 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Esclavage par ascendance : Deux experts de l'ONU fustigent la persistance de la pratique

L'esclavage par ascendance et la violence qui en résulte, perpétrée par des supposés « nobles » ou « maîtres » contre des personnes nées en situation d'esclavage, persistent au Mali, ont déclaré lundi des experts indépendants de l'ONU. Selon certaines données, au moins 800 000 personnes sont considérées comme nées en esclavage, dont environ 200 000 Maliens vivent sous le contrôle direct de leurs « maîtres ». Pour changer la donne, les experts indépendants de l'ONU ont exhorté aux autorités de Bamako à adopter sans délai une législation pour criminaliser l'esclavage dans le pays.

Selon les experts, l'esclavage par l'ascendance serait répandu dans les régions du centre et du nord du pays, notamment à Tombouctou, Gao et Kidal. Cette pratique néfaste entraînerait également le déplacement de centaines de personnes et de communautés entières, qui n'ont aucun espoir de retourner dans leurs collectivités d'origine par crainte d'être attaquées, ont déclaré Tomoya Obokata, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, et Alioune Tine, l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali. Selon les experts, l'esclavage par l'ascendance serait répandu dans les régions du centre et du nord du pays, notamment à Tombouctou, Gao et Kidal.

Cette pratique néfaste entraînerait également le déplacement de centaines de personnes et de communautés entières, qui n'ont aucun espoir de retourner dans leurs collectivités d'origine par crainte d'être attaquées, ont déclaré Tomoya Obokata, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, et Alioune Tine, l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali.

Les deux experts ont cité l'exemple de la région de Kayes, au Mali, où de violents affrontements ont fait des blessés et contraint des personnes à fuir leurs domiciles.

« Rien ne peut justifier l'esclavage, qu'il s'agisse de culture, de tradition ou de religion », ont affirmé M. Obokata et M. Tine, relevant que « continuer à soutenir l'esclavage au 21ème siècle contredit les engagements ré-



pétés des autorités maliennes à respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'homme pour tous et toutes ».

200.000 Maliens vivent sous le contrôle direct de leurs « maîtres »

Selon la Commission nationale des droits de l'homme du Mali (CNDH), il n'existe pas de données sur le nombre de victimes de l'esclavage par ascendance dans le pays.

Toutefois, certaines organisations estiment qu'au moins 800.000 personnes sont considérées comme nées en esclavage, dont environ 200.000 vivent sous le contrôle direct de leurs « maîtres ».

Les experts ont reconnu les efforts importants déployés par les autorités maliennes, en particulier le Ministère de la justice et les autorités judiciaires, pour mettre fin à l'impunité dans les cas d'esclavage par ascendance. Ils se sont félicités de la condamnation de plusieurs personnes pour de tels crimes lors d'une session spéciale de la Cour d'assises de Kayes tenue du 27 février au 17 mars, 2023.

« Le gouvernement dans son ensemble doit agir et la criminalisation de l'esclavage doit être une priorité », ont fait valoir les experts.

« Les 'maîtres' d'esclaves doivent répondre de leurs actes, indemniser les victimes et les rétablir dans leurs droits et leur dignité », ont-ils ajouté, soulignant le rôle que peuvent jouer des leaders communautaires et religieux pour l'éradication de l'esclavage par ascendance.

Dans une étude récente, la Commission nationale des droits de l'homme du Mali a détaillé les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits liées à l'esclavage par as-

scendance, citant des actes de violence, des agressions, la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le document fait état des humiliations publiques, des insultes, des intimidations, des séquestrations et des viols commis quotidiennement par les « maîtres » à l'encontre des « esclaves ».

L'étude a également détaillé certaines atteintes comme le refus d'accès aux services sociaux de base (notamment les infrastructures d'approvisionnement en eau telles que les pompes ou les puits, les écoles, les infrastructures sportives et sanitaires), et le refus d'accès aux commerces ou aux champs.

Selon les experts indépendants de l'ONU, les personnes ou les communautés qui résistent à l'esclavage sont souvent soumises à un isolement physique ou social et à des restrictions de mouvement de la part de leurs « maîtres ». « Certaines violations des droits humains et atteintes à ces droits commises dans le contexte de l'esclavage par ascendance pourraient constituer des infractions relevant du Code pénal malien, mais pas toutes », ont déclaré les experts.

« Le Mali est le seul pays de la région du Sahel à ne pas disposer d'une telle législation », ont regretté les experts indépendants onusiens.

De leurs avis, une loi spécifique criminalisant l'esclavage par ascendance faciliterait la poursuite des individus responsables et augmenterait la protection des victimes.

Par Abdoulaye OUATTARA

Source : Info Matin

Délestage sauvage au Mali : Ce que EDM-SA n'a pas dit...

Déficit de production de l'électricité à cause du manque de carburant pour alimenter des centrales ; réduction de 70% de l'électricité fournit par la (CEI) (compagne ivoirienne d'électricité au Mali, saturation du réseau de Manantali privant le transport de l'électricité produite par Albatros. Ce sont là quelques raisons du délestage sauvage que les maliens vivent depuis quelques mois. L'EDM se dédouane avec des communiqués tous azimuts tant disque le gouvernement qui n'a plus de solution abandonne les maliens en plein vol.

Depuis plusieurs mois, plusieurs villes du Mali notamment sa capitale, Bamako traverse une situation énergétique chaotique avec son lot de délestages sauvages. Ces délestages considérés comme du jamais vu au Mali, en tout cas dans ces dix dernières années, occasionnent de nombreux dégâts de tous genres aux consommateurs. Ils impactent sérieusement le bon fonctionnement de l'administration publique et privée, mais également ressenti le secteur informel dont les activités sont liées à l'électricité. Qui l'aurait cru qu'après la déclaration fracassante du ministre de l'Energie, Seydou Lamine Traoré, l'année dernière qui promettait aux maliens une meilleure distribution de l'électricité, que le pays allait se retrouver dans une situation de délestages sans précédent. De mémoire de Maliens, Bamako n'a jamais connu de délestages de cette envergure. Est-ce que c'est parce que le ministre Traoré a vite parlé sans connaître les réalités de EDM ou alors est ce que c'est lui le problème ? Comme le ministre de l'Energie a si bien rap-

pelé lors d'une de ses sorties, EDM c'est des milliards de FCFA d'impayés. Nous ajouterons qu'EDM-SA, c'est la mauvaise gestion et le gaspillage des ressources ; une mauvaise politique de gouvernance en son sein. Des maux dont souffre l'unique société de production et de distribution du courant au Mali, le défaut de liquidité est le grand handicap à cause du fait que l'Etat du Mali ne parvient plus à mobiliser les ressources nécessaires pour faire face aux urgences notamment dans l'achat de carburant pour alimenter certaines centrales. C'est le cas de la centrale BID 100 à Sirakoro-Meguetana qui a récemment fait l'objet d'arrêt de production à cause du manque de combustible. Ce problème de combustible qui explique en partie le délestage actuel. Comme un malheur ne vient jamais seul, les centrales thermiques d'Albatros sont aux arrêts. Aussi, la Compagnie ivoirienne d'électricité (CEI) dans le cadre de l'interconnexion qui mettait à la disposition du Mali 100 mégawatt n'en fournit plus que 30 mégawatts. Si pour l'heure, nous ignorons les raisons de

cette diminution, il faut dire que la CEI a une ardoise impayée évaluée à plusieurs dizaines de milliards de F CFA.

Pas de solution immédiate

N'ayant plus de solutions, EDM-SA s'est tournée du côté de ses partenaires de l'OMVS qui l'ont octroyé plus de 20 méga. Un autre gros problème, est celui de l'impossibilité pour EDM à transporter l'électricité produite par Albatros. Le courant que cette société produit serait du coup stocké.

Quelle alternative pour EDM-SA ? Pour des spécialistes, pour l'heure, il est difficile de parler de solution immédiate étant donné que chaque jour que Dieu fait, nous assistons à des branchements, à des extensions. Un spécialiste pense que « la seule issue possible, c'est les eaux de pluie et la fraîcheur. Ça pourrait diminuer la grande chaleur et par conséquent amoindrir l'utilisation de l'électricité par les grands consommateurs ».

En attendant la pluie ou la recherche de financements par les autorités pour construire un nouveau réseau permettant le transport de l'électricité d'Albatros, les maliens souffrent dans leur chair et dans leur âme.

Si les plus hautes autorités du pays ont fait de l'achat de l'armement leur priorité, la fourniture de l'électricité en est une autre, car le bon fonctionnement et l'argent injecté dans l'achat des armes y dépendent en partie.

Dans ce domaine, qu'est ce que les partenaires russes nous réservent ?

Djibril Diallo
Source : Arc en Ciel





LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités

Centre du Mali : Le Mouvement Kaoural-Kamone sur les fonds baptismaux au profit de la paix



Le président du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du cercle de Bankass, Abdallah Togo, a été désigné président du Mouvement Kaoural-Kamone (MKK) pour 5 ans. Son objectif est de soutenir la lutte contre le terrorisme au centre du Mali, tout en défendant non seulement l'armée, mais aussi les mouvements armés. Le récépissé dudit mouvement a été présenté aux membres et sympathisants le samedi dernier, au Palais de la Culture.

Aussitôt désigné président du Mouvement Kaoural-Kamone, Abdallah Togo promet de se battre pour la paix et la cohésion sociale au centre du Mali. Pour lui, son mouvement est créé pour que toutes les communautés puissent vivre en paix, main dans la main, comme ils ont eu à le faire par le passé. Selon Abdallah Togo, le mouvement est composé de Dogon, Peul, Mossi, Dafing, Boso, Bamanan... « Nous, membres du MKK, sommes très heureux d'être un mouvement parmi tant d'autres qui accompagnent les initiatives de paix au Mali, au centre du Mali en particulier », a dé-

claré Abdallah Togo devant les hommes de médias. Il a ainsi indiqué que l'objectif de ce point de presse est la présentation de notre mouvement, le MKK.

Le président du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du cercle de Bankass, non moins membre de la jeunesse Ginna Dogon, est au service de la paix partout au centre du Mali. « Nous n'intervenons pas qu'au pays dogon. Nous intervenons partout au centre du Mali », a déclaré Abdallah Togo qui précise que son mouvement soutient la vision de Dana Ambassagou et le mouvement de Sékou Bolly, celle de bannir le terrorisme sur le territoire malien. « Nous sommes un mouvement antiterroriste. Au-delà des terroristes, nous allons combattre leurs complices, ceux qui font l'apologie du terrorisme », a soutenu le géomètre expert qui a ajouté : « Il fallait combattre le terrorisme, mais il fallait aussi combattre l'amalgame. C'est pourquoi il faut lever toute équivoque : il n'y a pas de conflits entre Dogon et peulh. C'est d'ailleurs les raisons de la création de ce mouvement, le Mou-

vement Kaourale-Kamone, composé de toutes les communautés du centre du Mali. Notre objectif, au MKK, c'est d'accompagner toutes les initiatives de paix et de cohésion sociale au centre du Mali ».

L'appel d'Abdallah Togo aux autorités

Le président du Mouvement Kaourale-Kamone a profité de l'entretien accordé au journal Le Devoir pour lancer un appel pressant aux autorités de la transition. Mais avant, il a indiqué qu'il n'y a pas de conflits intercommunautaires Dogon-Peul au centre du Mali. Selon lui, toutes les deux communautés sont victimes du terrorisme. C'est d'ailleurs pourquoi, dit-il, il y a beaucoup de Peuls et de Dogons dans leur mouvement. « Nous invitons les autorités de la transition à nous accompagner dans notre combat. Il faut que l'État crée des conditions pour que l'armée travaille avec les groupes armés engagés pour la paix et la cohésion sociale », a-t-il laissé entendre.

Anguimé Ansama

Médias et processus électoraux : Les journalistes outillés sur la bonne conduite en période électorale

Dans le cadre de la semaine nationale de la liberté de la presse, la Maison de la Presse en partenariat avec l'Unesco a organisé deux jours de formation au profit des journalistes. Cette formation portait sur les « Médias et processus électoraux », tenue du 8 au 9 Mai dans la petite salle de la Maison de la presse. La cérémonie d'ouverture a regroupé la présence de la représentante du ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, Tiouta Traoré, du président de la Maison de la presse Bandiougou Danté et du représentant de l'Unesco, Dr Bazoumana Traoré.



D'entrée de jeu, le Président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a d'abord expliqué l'importance de cet atelier que sa structure a organisé en collaboration avec les aînés et les doyens de la presse, ainsi que l'UNESCO en faveur des journalistes, qui sont considérés comme des acteurs clés dans les élections qui vont se tenir au Mali. Selon lui, cet atelier constitue un volet très important, au regard du fait que notre pays va s'engager bientôt dans un processus historique qu'est le référendum prévu le 18 Juin 2023 et que la presse est appelée à jouer un rôle de premier plan dans les différents processus électoraux.

Quant au représentant de l'UNESCO, Dr Bazoumana Traoré, il affirmera que leur institution accorde beaucoup de crédit à cette

relation entre médias et élections dans le cadre de la prévention des conflits post électoraux, pour laquelle les journalistes ont un rôle important à jouer. « Si les journalistes font bon usage de leurs plumes, micros, et caméras, le Mali pourra réussir à organiser une élection paisible et crédible comme le souhaite l'UNESCO » a-t-il précisé.

De son côté Tiouta Traoré a fait savoir que si les élections se passent bien, les journalistes seront félicités en 1ère partie et si elles se passent mal, la responsabilité des journalistes sera engagée. C'est pour cela, qu'elle a tenu à inviter les participants d'être compétents et professionnels pour relayer les informations de façon professionnelle pour que le tissu social soit renforcé au Mali.

Au cours de cet atelier de renforcement des capacités des hommes de médias plusieurs

thématiques ont été abordées par les panelistes. La thématique sur « la loi électorale du Mali » a été abordée par Dr Ibrahim Sangho, Expert électorale non moins président de l'Observatoire pour les Elections et la Bonne Gouvernance au Mali. Dans son exposé il a indiqué que le cycle électorale est comparable aux jours de la semaine. Que c'est un cycle continu qui s'étend sur l'avant, pendant et l'après les élections, considéré aussi comme une roue qui tourne. Au sein duquel cycle, les médias constituent un maillon essentiel dans le processus électorale.

Parlant sur la désignation des membres de l'AIGE, il a déploré le fait que sur les 15, le Président seul ait désigné 10 membres. Ce qui pourra être une des sources du foyer de tension après les élections au regard de la non appréciation des grands partis politiques et une bonne partie de la société civile qui ont rejeté la composition et les attributions de l'AIGE.

Quant au doyen Sadou Abdoulaye YATTARA, il a présenté le module portant sur : « la couverture professionnelle d'une campagne électorale : enjeux et défis pour le journaliste ». Pour lui, il s'agit de la campagne électorale ; des questionnements avant et durant la campagne ; de l'accès des médias à l'information ; la problématique des sondages ; et programmes spéciaux d'informations et le reportage le jour du vote. En plus de la mission d'information sur l'actualité, qu'il incombe aux médias de faire connaître les différentes positions et opinions à leur public. Pour les médias privés, précise-t-il, ils doivent plutôt tenir compte du code de bonne conduite en période électorale. En guise de conclusion, il a insisté sur l'impartialité et l'objectivité que le journaliste doit se baser à travers le traitement de l'information en période électorale.

A rappeler que cette formation a été sanctionnée par des recommandations à l'endroit des plus hautes autorités maliennes. Au nombre desquelles, on peut citer, la nécessité de : poursuivre le renforcement des compétences des médias en période électorale, la mise à disposition d'un fonds spécial pour l'amélioration des conditions de travail des journalistes.

Par Fatoumata Coulibaly
Le Sursaut

URD : L'union ne tient plus qu'à un fil

En conflit depuis plus d'un an, les camps Salikou Sanogo et Gouagnon Coulibaly de l'Union pour la République et la Démocratie (URD) sont au bord de la rupture totale. Après la confirmation du premier comme Président du parti par la Cour suprême le 12 avril dernier, les militants du second se mobilisent pour la création d'un nouvel appareil politique.



Des discours séparatistes. De la tension en interne entre partisans des deux camps. Depuis le décès de Soumaïla Cissé, la vie au sein de son parti n'a rien d'un long fleuve tranquille. Ce qui avait débuté par une lutte de pouvoir entre des cadres du Bureau National vire peu à peu à l'effritement du regroupement politique. Pour cause, la confirmation au poste de Président de l'URD de Gouagnon Coulibaly passe mal auprès des partisans du Professeur Salikou Sanogo. « Des juges ont décidé d'enlever la fragrance de Soumaïla Cissé à l'URD. Aucune décision ne peut me parquer en dehors de mes valeurs. Adieu, cher parti », a réagi à la suite de la décision judiciaire Moussa Sey Diallo, Secrétaire adjoint à la Communication du parti, proche du camp Salikou Sanogo. Laissant supposer son retrait de l'URD, même si, officiellement, il ne l'a pas encore fait. Pour l'heure, seuls Sidy Angoiba de la section URD de Douentza et Issa Sissoko de celle de la Commune IV ont franchi le pas. Le Pr Sanogo, principal opposant à la présidence de Gouagnon Coulibaly, ne s'est non plus pas résigné au verdict de la Cour suprême. Autant de graines de discorde qui ne réduisent plus les dissensions actuelles à une simple difficulté de gestion d'une crise interne. Le point de non-retour semble acté et la division du parti, de l'avis de plusieurs analystes, est

désormais inévitable. D'ailleurs, pour le camp Sanogo, l'heure est « à tourner la page » et à « avancer ». Quitte à créer un nouveau parti ? « Tous les responsables, militants, sympathisants de l'URD [...] respectueux de nos valeurs sont résolument engagés à perpétuer le combat de nos défunts Présidents sous une forme plus saine et plus conviviale. C'est dans cette perspective qu'il nous faudra rester sur la scène politique et disposer d'un nouvel appareil », a indiqué le 16 avril dernier, lors d'une rencontre avec des militants acquis à sa cause, l'homme politique, qui est longtemps demeuré le second de Soumaïla Cissé.

Cette volonté est aussi partagée par Daouda Touré, le Secrétaire général du parti de la Poignée de main. « Nous nous sommes battus. Mais avec le verdict de la Cour suprême la procédure judiciaire est arrivée à son terme. Nos partisans nous ont donc demandé de laisser l'URD et de créer un autre parti. Nous nous attelons à cela », a-t-il fait savoir lors d'une vidéo de présentation de vœux à l'occasion de la récente fête du Ramadan.

À cet effet, selon une source bien introduite, une réunion de travail d'une Commission chargée de la rédaction des textes du nouveau parti a eu lieu dans le local qui servait de bureau du Cabinet du chef de file de l'Opposition à Ba-

dalabougou le week-end du 5 au 6 mai 2023, sous la présidence de Salikou Sanogo. Les statuts et règlement, la charte, le nom et le logo auraient déjà été établis.

Dans son ambition de scission, le camp Sanogo risque cependant de se confronter à des difficultés. Plusieurs cadres du parti susceptibles d'être candidats à une élection jouent encore la carte de la prudence. « Beaucoup sont en train de voir de quel côté va pencher leur section d'abord. C'est ce qui va beaucoup jouer sur cette histoire, car, pour eux, il ne s'agit pas de suivre la volonté d'un homme, mais plutôt celle de leur base. Tous ceux qui aspirent à un poste électif vont vouloir consulter les directives de leurs sections. En outre, plusieurs d'entre eux ne se sentent pas prêts à quitter le parti après tant d'efforts fournis pour son implantation », explique un membre du Bureau National. Pour convaincre les sections, au niveau des deux camps l'ambition demeure la même : « préserver les idéaux de feu Soumaïla Cissé ». C'est tout le paradoxe de ce combat entre deux protagonistes qui se réclament d'un même idéal mais que tout semble séparer pourtant.

Source : Journal du Mali

SECTEUR INFORMEL : À la rencontre des femmes qui pratiquent les métiers dits « métiers d'hommes »



Bamako est remplie de braves dames qui battent le fer pour subvenir à leurs besoins. Parmi celles-ci, figurent celles qui pratiquent les métiers dits métiers d'hommes, c'est-à-dire les métiers majoritairement pratiqués par les hommes. Il s'agit entre autres de la menuiserie, la photographie, la peinture, la soudure, ...

« Le travail assure l'indépendance. Et il n'y a de travail qu'une femme ne peut faire quand elle le veut ». Voici la pensée qui anime vivement certaines dames maliennes. Dans la capitale plus particulièrement, elles sont nombreuses les dames qui se lèvent chaque matin pour faire le même travail que certains hommes. Et cela, malgré même le regard différent que la société a sur elles. « Ne dit-on pas que le travail anoblit l'homme et le protège de plusieurs vices ? » nous a lancé Aminata Traoré, peintre. Selon la jeune dame, en matière de travail, il n'y a nullement de différenciation de sexe. À en croire la jeune dame, c'est à travers le travail de peinture qu'elle subvient à ses besoins. Toujours selon Mlle Traoré, ce travail l'a marquée depuis son plus tendre âge. Parlant de son travail, notre interlocutrice affirme ceci : « La peinture comme toute autre activité est un travail à valoriser. Cela qu'elle soit pratiquée par un homme ou une femme.

J'aime ce que je fais c'est pourquoi je ne me laisse distraire par aucune personne. Les gens me dénigrent et sabotent mon travail à longueur de jour mais cela ne me fait pas grand-chose ».

Tout comme notre précédente interrogée, Fanta Coulibaly, pompiste dans une station de la place, confie elle aussi avoir aimé ce qu'elle fait depuis bientôt 4 ans. Bien qu'elle ait été à l'école jusqu'au lycée, cette femme qui est aujourd'hui femme au foyer dit avoir opté pour

cette activité et ne cesse de chanter les mérites de son travail. Pour elle, être pompiste est le seul travail qui l'enchantement réellement en ce moment. C'est d'ailleurs dans cette visée qu'elle avance : « Je ne fais pas ce travail pour de l'argent mais par amour. Ce n'est nullement facile pour une femme de passer toute la journée sur ses pieds. Mais moi Fanta, j'ai décidé de le faire parce que j'aime mon travail et je ne joue pas du tout avec. Car c'est dans ça que je subviens à mes petites dépenses ».

Mécanicienne, Awa Diarra nous confie que cela fait plus d'une année qu'elle fait la mécanique à Sogoniko. À ses dires, elle a commencé ce travail sous recommandation de sa maman. « Ma mère vient très souvent entretenir sa voiture ici. Elle m'a motivé à assister les mécaniciens de ce garage en me disant qu'il n'y a pas question de sexe ni d'âge dans la pratique d'un métier. Et à vrai dire je crois qu'elle a raison, car aujourd'hui mes services sont beaucoup sollicités dans ce domaine » se félicite-t-elle.

Après leurs interventions, nos braves dames ont voulu inciter les uns et les autres à aimer ce qu'ils font et à le faire de la plus belle des manières. Car, soutiennent-elles, seul le travail anoblit l'homme. Malgré les préjugés de la société, nos braves dames restent néanmoins focalisées sur leurs objectifs : "Être meilleures dans ce qu'elles font pour soulever la marginalisation qui existe autour des choix de travail au Mali."

Siguéta Salimata DEMBELE



Festival des boissons 2ème édition : Promouvoir les boissons made in Mali



lcone 360 et Impact Media Conseil, en partenariat avec le Parc National du Mali, ont annoncé lors d'une conférence de presse le jeudi 11 mai 2023 que la 2ème édition du festival des boissons Minni' Fèn se tiendra du vendredi 19 mai au samedi 21 mai 2023. L'objectif est de favoriser un événement culturel, une cohésion sociale et une dynamique économique dans le secteur de l'industrie des boissons.

La conférence de presse lancera la 2ème édition du Festival des boissons Minni' Fèn. Il y a tout juste un an, jour pour jour, se tenait pour la première fois au Mali le Festival dédié uniquement aux boissons. Ce festival innovant a eu lieu au Parc national, rassemblant durant 3 jours des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs, le tout dans une ambiance originale, festive et conviviale. Suite au succès remarquable de la 1ère édition en 2022, une nouvelle édition en 2023 s'impose comme une évidence. C'est dans ce contexte que la 2ème édition du Festival des boissons Minni' Fèn se tiendra du ven-

dredi 19 mai au samedi 21 mai 2023 au Parc National.

Alimatou Cissé Diasana, membre d'Icône 360 Mali et organisatrice du festival, a placé l'événement dans son contexte lors de son intervention. Elle a expliqué que Minni' Fèn est un projet qui a été réfléchi et nourri depuis 2015. "Il a été amélioré en 2021 en partenariat avec Impact Média Conseil qui nous ont appuyé pour la réalisation du projet. Nous avons initié la 1ère édition du Festival des boissons Minni' Fèn en mai 2022. La conférence d'aujourd'hui vise à faire l'annonce de la 2ème édition qui aura lieu du 19 au 21 mai 2023 au Parc national. Un Festival de boissons parce que l'industrie de boissons ne cesse de s'accroître au Mali, que cela soit aux brasseries implantées au Mali, ou des boissons importés ou représentés ici au Mali et même les transformateurs des produits locaux en boissons et en jus naturel à travers le pays tout cela prouve qu'il y a un réel marché potentiel, une réelle dynamique autour de cette industrie", a-t-elle expliqué.

Au programme de cette 2ème édition, il y aura un concert qui réunira la crème des jeunes artistes maliens. Un grand rendez-vous auquel participera également la hilarante famille Woroli ! La musique et l'ambiance seront aussi au rendez-vous d'un grand balani show. Plusieurs surprises attendent les participants, notamment un stand photo, le village des enfants pour les plus petits, une tombola pour gagner beaucoup de boissons des exposants. Plusieurs mini-restaurants et Food truck seront aussi installés pour permettre aux participants de se restaurer.

Et bien d'autres surprises à découvrir sur les stands des grandes marques de boissons au Mali mais aussi sur ceux des start-ups et du marché des terroirs. Bramali et NBB sont les principaux sponsors officiels accompagneront le festival.

■ **Ibrahim Sanogo et Mamadou Komina, (Stagiaire)**

Élections en Turquie : Recep Tayyip Erdogan et Kemal Kiliçdaroglu s'affronteront au second tour



Après le dépouillement de près de 99,9 % des urnes, les résultats donnent 49,5 % des suffrages au chef de l'État sortant, Recep Tayyip Erdogan, au pouvoir depuis vingt ans, contre 44,9 % à son rival social-démocrate, Kemal Kiliçdaroglu. Les résultats sont serrés pour les deux candidats mais Erdogan semble favori.

C'est certainement l'une des élections les plus serrées pour le candidat président, Recep Tayyip Erdogan. Pour la première fois depuis qu'il se présente à l'élection présidentielle, le chef de l'État turc est contraint à un second tour, prévu le 28 mai, ont fait savoir les responsables électoraux lundi 15 mai 2023.

Ce scrutin a un enjeu capital pour les Turcs, raison de la forte participation dimanche pour le premier tour du scrutin présidentiel. Le taux de participation, proche de 90 %, n'a pas été communiqué officiellement. Selon le journal *Le Monde*, « le dernier comptage portant sur près de 99,9 % des urnes, accorde 49,5 % des suffrages au chef de l'État, au pouvoir depuis vingt ans, contre 44,9 % à son rival social-démocrate, Kemal Kiliçdaroglu. Le « reis » Erdogan, que les sondages donnaient pourtant à la

traîne, conserve également sa majorité au Parlement. L'issue du second tour s'annonce plus qu'incertaine pour l'opposition, qui affirmait dimanche soir être « en tête » ».

Au siège de son parti, l'AKP, à Ankara, le président turc a fait un discours vers 2 heures du matin, lundi. Il s'est félicité que « bien que les

résultats ne soient pas encore clairs, nous sommes en tête de loin » et il a même assuré penser « que nous terminerons avec un taux de plus de 50 % des suffrages ». « Si le peuple nous emmène au second tour, nous le respecterons », a-t-il toutefois confirmé.

Pourtant, les sondages le plaçaient en



deuxième position. S'il ne s'agit pas tout à fait d'une victoire, ce résultat n'est pas une défaite pour M. Erdogan, à la tête du pays depuis vingt ans. L'homme s'est affirmé convaincu devant une marée de partisans exultant au cœur de la nuit « de servir encore son pays pendant cinq ans ». Malgré tout, « le peuple a choisi la stabilité et la sécurité lors de cette élection présidentielle », rapporte Le Monde.

Cependant, son rival ne perd pas confiance. Kemal Kılıçdaroglu affiche une confiance et promet à son camp qu'il allait « absolument gagner au second tour » tout en misant sur « le besoin de changement dans la société ». Faute d'obtenir 50 %, Erdogan est contraint pour la première fois à se présenter à un second tour. Face à lui, Kemal Kılıçdaroglu, un ancien haut fonctionnaire de 74 ans qui emmenait une coalition inédite de six formations de l'opposition, était donné régulièrement en tête par les instituts de sondages. Il est arrivé premier dans le sud-est du pays, à forte population kurde, et dans les régions côtières et les grandes villes.

À Istanbul, ancien fief de l'AKP jusqu'en 2019 et dirigée de 1994 à 1998 par M. Erdogan, M. Kılıçdaroglu a devancé son principal adversaire avec 48,54 % des voix contre 46,7 %. À Ankara, où le président avait remporté 51,5 % des suffrages en 2018, M. Kılıçdaroglu le devance au

jour d'hui (47,32 % contre 46 %).

Durant la soirée de dimanche, les deux camps se sont livrés une bataille de chiffres, enjoignant à leurs observateurs respectifs de rester sur les lieux de dépouillement « jusqu'au bout ». L'opposition a immédiatement contesté les premières estimations de l'agence Anadolu, très favorable au président sortant, affirmant que les résultats des bureaux de vote les plus encourageants pour son candidat restaient bloqués dans le système du Haut Conseil électoral (YSK).

« Vous entravez la volonté de la Turquie. Mais vous ne pouvez pas empêcher ce qui va advenir, nous n'accepterons jamais le fait accompli », a prévenu M. Kılıçdaroglu en début de soirée, avant de jouer l'apaisement. Le troisième candidat, Sinan Ogan, dissident du parti nationaliste MHP, crédité d'environ 5 % des voix, s'apprête à négocier sans préciser avec qui.

Le taux de participation, semble-t-il proche de 90 %, n'a pas été communiqué officiellement.

Les 64 millions d'électeurs devaient également choisir les 600 députés qui siègeront au Parlement monocaméral à Ankara. M. Erdogan en a revendiqué « la moitié » pour son camp. Les résultats provisoires laissent entrevoir un

effritement de l'AKP, qui avait déjà perdu la majorité absolue en 2018, avec seulement 295 sièges. Il ne lui en resterait plus que 266 dans la prochaine assemblée, où l'apport de son allié d'extrême droite du Parti d'action nationaliste (MHP, ultranationaliste, 51 élus) sera toujours plus indispensable.

Cette élection se déroule à une période où la Turquie est usée par la crise économique, avec une monnaie dévaluée de moitié en deux ans et une inflation qui a dépassé les 85 % à l'automne 2022. La gestion du séisme meurtrier de février a également pesé sur son bilan. Dans les provinces touchées, le président et son parti ont obtenu des résultats mitigés, souvent en baisse par rapport à ceux obtenus en 2018. Lors de la dernière présidentielle, M. Erdogan l'avait emporté au premier tour avec plus de 52,5 % des voix. Ce ballottage constitue donc déjà un revers pour M. Erdogan, qui a su développer son pays et le tirer vers la prospérité, mais qui a basculé vers une dérive autocratique. C'est d'ailleurs pourquoi la vision laïque et prodémocratie de Kemal Kılıçdaroglu, à la tête du CHP, le parti de Mustafa Kemal Atatürk, fondateur de la Turquie moderne, semble être la panacée.

■ Binadjan Dombia



Sénégal : Des heurts signalés en Casamance avant le procès de l'opposant Ousmane Sonko



Des partisans du leader du parti Pastef ont affronté les forces de l'ordre à Ziguinchor, ville dont il est le maire, à la veille de la comparution de l'opposant Ousmane Sonko devant un tribunal pour viols. Les partisans de Sonko dénoncent un complot du pouvoir pour l'écartier de la présidentielle. Cette affaire, qui tient le Sénégal en haleine depuis plus de deux ans, est un feuilleton aux confins de la politique et des mœurs. La veille de la comparution, des heurts ont eu lieu entre la police et les jeunes. Selon Le Monde, « Ousmane Sonko s'expose à son arrestation s'il s'en tient à son refus de se présenter devant des juges, selon lui complices d'un coup monté pour l'empêcher de concourir à l'élection présidentielle de 2024. Une incertitude totale régnait sur ses intentions lundi en milieu de journée ». Les sympathisants de Sonko ont établi des barrages dans différentes rues à l'aide de blocs de pierre et de troncs, et brûlé des pneus. De nombreux partisans de tous les âges se sont regroupés dimanche soir autour de son domicile à Ziguinchor pour former un bouclier humain contre une tentative d'arrestation, rapporte Le Monde selon des médias

locaux. Le président « Macky Sall devra passer par nous s'il veut attraper Sonko », a dit Cheikh Tidiane Dieye, l'une des personnalités de l'opposition qui ont fait le voyage de Ziguinchor pour le soutenir. M. Sonko, président du parti Pastef et troisième de la présidentielle en 2019, est censé se présenter aujourd'hui mardi 16 mai devant une chambre criminelle à Dakar pour viols et menaces de mort sur une employée d'un salon de beauté de la capitale. Il a toujours réfuté les accusations et crié au coup fourré. Il a annoncé qu'il ne répondrait plus aux convocations de la justice, selon lui, instrumentalisée, après avoir été condamné en mai à six mois de prison avec sursis pour diffamation contre un ministre. Cette peine à elle seule pourrait le priver de son éligibilité. Toutefois, « les textes stipulent que M. Sonko devrait se présenter au greffe du tribunal au plus tard la veille de son procès. En cas de refus, la justice peut contraindre l'accusé à comparaître ou le juger par contumace. Si l'accusé se présente au greffe, la justice peut également décider de le placer en détention en vue de son procès. L'AFP a sollicité les avocats et le porte-parole de son parti,

mais aucun n'a confirmé s'il persistait dans son refus de comparaître. M. Sonko n'a pas fait de déclaration depuis plusieurs jours. Il est important de rappeler que ses rendez-vous avec la justice ont souvent été marqués par des incidents ou ont paralysé Dakar. Ses adversaires l'accusent de recourir à la rue pour échapper à la justice ou de fomenter un projet "insurrectionnel". Son arrestation en 2021 a déclenché plusieurs jours d'émeutes qui ont fait au moins douze morts. M. Sonko divise l'opinion en raison de son discours souverainiste, panafricaniste et social, ainsi que de ses diatribes contre les élites, la corruption et l'emprise économique et politique qu'il attribue à l'ancienne puissance coloniale française. Cela lui vaut une forte adhésion chez la population jeune. Vendredi, l'opposition a organisé une manifestation de force en mobilisant une foule pour soutenir M. Sonko et dénoncer l'intention du président Macky Sall de briguer un troisième mandat.

■ Binadjan Dombia

CAN - Algérie U17 : Fin de la compétition pour les aiglonnets

Le Mali s'incline en demi-finale face aux lions de l'Atlas. Organisée par la Confédération africaine de football (CAF) en Algérie, du 29 avril au 19 mai 2023, la 14ème édition de la coupe d'Afrique des moins de 17 ans s'est arrêtée pour le Mali ce dimanche 14 mai 2023.

Après un parcours irréprochable dans la phase des poules, le Mali a donné du fil à retordre à son adversaire en quart de finale par un score fleuve de 3 buts à 0, validant sa place pour les

demi-finales.

Ainsi, c'est avec une détermination sans faille et une confiance inébranlable que Soumailaba et ses poulains ont attaqué les lions de l'Atlas.

Commencé à 19h GMT, le duel Mali-Maroc fut très rigide du début à la fin. Après 90 minutes de jeu en égalité totale, les nôtres ont finalement cédé face à l'adversaire dans la séance des tirs au but (6/5).

Une défaite qui met malheureusement fin au

parcours de la sélection malienne dans cette 14ème édition de la coupe d'Afrique des moins de 17 ans.

Malgré ce combat perdu, les aiglonnets retournent néanmoins avec leur qualification pour la coupe du monde prévue au Pérou du 10 novembre au 2 décembre 2023.

Ce qui était l'un des plus grands objectifs du sélectionneur Soumaïla Coulibaly, alias Soumailaba, et de ses protégés dans cette compétition.

Pour ce qui est de la grande finale, elle opposera le Sénégal au Maroc ce vendredi 19 mai 2023 au Stade Nelson Mandela de Baraki en Algérie.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les planètes vous mettent d'accord avec vos ambitions professionnelles. Vous avez du pain sur la planche. Soit votre job vous donne entière satisfaction, soit vous êtes dans une situation de changement professionnel et vous avez besoin d'être épaulé.

Rien ne sert de courir après votre argent. Vous avez voulu jouer les généreux et vous n'avez aucun retour ? Inutile de ruminer et d'engendrer du stress, vous ne changerez pas les gens. Vous serez plus prudent la prochaine fois, parole de Bélier !



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'entrée du Soleil, dans votre signe, va générer un peu plus de dynamisme et d'esprit d'initiative. Aujourd'hui, ami Taureau, vous semblerez reprendre quelque peu goût à ce que vous faites. Ce ne sera pas encore Byzance, mais ce ne sera plus la Bérézina !

Déjà en progression constante, vos gains continueront d'évoluer largement selon vos espérances, et sans doute bien au-delà, notamment grâce à la présence dynamisante de Mars dans le secteur de vos finances. De quoi booster vos placements bancaires...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La Lune quitte votre maison 6 et va vous donner le temps de vous remettre de vos émotions. Calculez, faites des comptes et des prévisions et attendez ! La lune noire vous empêche d'y voir clair. Elle fait une coupure dans votre carrière. C'est un moment de flou.

Vous êtes en plein chamboulement concernant vos biens familiaux et immobiliers. Ce sera long mais porteur de stabilité sur le long terme. L'argent ne rentre pas trop en ce moment. Consacrez-vous à votre famille en attendant. Ils ont besoin de vous.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Uranus vous fera fonctionner à plein régime et vous sensibilisera à toutes les nouveautés qui se présenteront. Ce sera le moment pour certains d'entre vous de prendre un vrai tournant. Mais, quelle que soit votre position, veillez à assurer vos arrières.

Effaré par ces frais qui s'accumuleront, vous prendrez des décisions draconiennes en matière de dépenses. Vous vous moquerez éperdument d'avoir un train de vie ressemblant à celle d'un moine tibétain du moment que vous serez sécurisé matériellement.



Lion (22 juillet - 23 août)

Cher ami Lion, il faut vous attendre à une petite baisse de régime dans le travail. Il se trouve que vous avez besoin de quelques jours de vacances. Vous pourriez avoir envie de tout envoyer valser, mais vous saurez garder votre calme.

Une journée qui s'annonce un peu laborieuse financièrement, mais rien de bien alarmant. La nécessité de gérer minutieusement vos finances est de plus en plus obligatoire, hormis cela, aucun problème à l'horizon. Soyez raisonnable aujourd'hui.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, vous pourrez vous présenter aujourd'hui à votre poste de travail en retard, ne pas vous excuser auprès de votre responsable et vous payer le luxe de quitter votre poste en avance. Professionnellement parlant, vous ne manquez pas d'air !

Quelques recommandations pour vous prévenir d'une éventuelle banqueroute ou d'une situation d'endettement vous feront prendre aussitôt la mouche. Vous vous cabrez en décochant quelques flèches de colère à vos proches. Votre rancune sera tenace !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des décisions ne sont pas suivies d'initiatives. Vous réalisez que les conditions de travail ne sont pas idéales pour répondre à ce que l'on vous demande. Un collègue peut se reposer sur vous et attendre vos services, tandis que vous êtes déjà affairé.

Un proche peut vous donner du mobilier à retaper ou de bonnes adresses pour réaliser des économies. Les astres en Lion vous poussent à consommer beaucoup et le budget peut manquer. Il est utile de réaliser quelques économies, avec des petites sommes.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Attention à ne pas vous sacrifier au travail. Ce n'est pas à vous de tout faire. Exigez la répartition équitable du travail. Vous manquez de visibilité quant à votre avenir professionnel. Vous n'y pouvez rien. Il faut patienter.

Vous retrouvez provisoirement une bonne stabilité financière. Une rentrée d'argent pourrait arriver de nulle part. Vous décidez de la mettre bien au chaud sur un compte d'épargne. Vous vous offrirez un week-end en amoureux au printemps prochain.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si récemment vous avez tenté un projet, vous recevez des bonnes nouvelles. Votre futur professionnel est assuré, votre carrière est lancée, vous êtes en progression. Aujourd'hui de nouvelles opportunités vous permettent d'évoluer encore plus.

Vous préférez éviter les débats sur les sujets qui touchent aux finances surtout lorsque vous vous retrouvez en famille, même si autour de vous l'ambiance est positive c'est le genre de conversation qui peut très rapidement dégénérer.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si certaines personnes ont l'étoffe des héros..., aujourd'hui, vous aurez surtout l'étoffe d'un boss ! C'est déjà pas si mal. Dans votre job, des envies de nouveautés vous porteront littéralement. Dans votre entreprise, vous serez avant tout polyvalent...

Mars sera le super gestionnaire du zodiaque, et de vos finances par la même occasion... Fluide, sera le mot parfait pour caractériser la manière dont circulera l'argent sur vos comptes bancaires. Pas le moindre hic sur votre argent, du moins pour aujourd'hui...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Au bureau, vous serez replié sur vous-même, vous serez dans l'intériorisation de vos émotions. Vous réfléchissez à votre nouveau poste. C'est si excitant ! Évidemment vous allez vous démarquer de vos prédécesseurs. Vous serez très inventif.

Petite incertitude concernant le versement de votre salaire. Cette promotion sera effective à partir de quand ? Votre directeur n'a pas été très clair à ce sujet. Vous allez appeler le comptable pour avoir des éclaircissements.



Poisson (19 février - 21 mars)

Ce sera en petit comité que vous donnerez le meilleur de vous-même. En Balance, le duo Mercure/Vénus illustrera votre besoin d'agir au sein d'une équipe restreinte pour libérer votre créativité. Vos initiatives seront pour la plupart bien accueillies.

Faites en sorte que vos bonnes idées, associées à votre flair, soient payantes. En dénichant une assurance plus intéressante, une banque offrant de meilleurs services, vous gagnerez des euros. Le jeu de piste sera laborieux, mais les résultats seront là.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

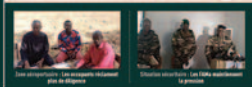
1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23